

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme KALLAERT demeurant Avenue Henri Lepage 164 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Clos des Semeurs, 5 (lot 151) à 1300 Wavre et cadastré division 1, section N n°162G.

Le projet consiste en la construction d'une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

- Un gabarit R+1+toit à 4 façades, avec une hauteur sous corniche du volume principal depuis le niveau de la rue de 5m51 ; un volume secondaire à l'arrière du bâtiment principal ;
- Un volume à toiture à double pente ; un volume secondaire au rez-de-chaussée à toiture plate ;
- Un parement en brique de ton rouge nuancé ; une toiture en tuiles terre cuite de teinte noire ; une corniche et des descentes d'eau en zinc prépatiné ton noir les menuiseries extérieures en PVC ou aluminium laqué de teinte noire ; des seuils et appuis en pierre bleue adoucie ;
- Une emprise au sol d'environ 151 m² ;
- Des emplacements de parkings extérieurs (2 emplacements) et intérieurs (garage 1 place).

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article suivant du Code du Développement Territorial :

- Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation.

Le projet présente des écarts au Schéma d'orientation local :

- Art. 2.1.1.3: La hauteur sous corniche du bâtiment principal est supérieure à 5m00 ;
- Art. 2.1.1.3: Le volume secondaire à toiture plate ne sert pas d'articulation entre différents volumes.

La consultation du dossier pourra être organisée sur place, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29 septembre au 13 octobre 2023 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 18 septembre 2023